



# La Lettre du Maire

[www.perigny.fr](http://www.perigny.fr)

Ville de Périgny

N°5 • JANVIER 2010

## Chers ami(e)s

**Je souhaite à tous les PERIGNACIENNES et PERIGNACIENS santé, travail, activité et une bonne dose de convivialité avec famille, amis et voisins pour cette année 2010, le tout dans un environnement d'efforts pour le développement durable.**

*Ces quelques éléments simples sont généralement, pour beaucoup d'entre nous, constitutifs de la notion très relative du bonheur et il nous faut, pour notre collectivité, réfléchir en permanence au cadre et aux meilleures conditions d'y parvenir.*

*Je vous propose de parcourir l'évolution de notre cadre de vie à l'occasion de cette nouvelle année.*

### **Quelques projets de l'année 2009 sont arrivés à leur terme :**

#### **Le complexe sportif**

*entièrement rénové démontre qu'il existe, au delà des entraînements et des compétitions, un accueil adapté qui permet ainsi de la vie et du lien social pour les 350 adhérents, leur famille et le public. Nous serons sans doute nombreux pour fêter cet équipement au mois de mars prochain lors d'un événement international concocté par notre club.*

#### **Le renforcement de l'EHPAD** (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)

*de la pommeraie avec l'ouverture d'une aile sécurisée. Cette réalisation vient compléter l'effort collectif entrepris pour accueillir dignement et respectueusement nos anciens parfois désorientés à l'hiver de leur vie. Nous avons inauguré cet espace « nommé l'orangerie » fin décembre. Il accueille les premiers résidents depuis le 4 janvier.*

*Je voudrais insister à cette occasion sur les services autrefois clairement identifiés comme sanitaires qui sont progressivement transférés de l'état vers les collectivités territoriales. Ils pèsent sur la fiscalité locale.*

### **D'autres projets sont finalisés en ce début d'année 2010 :**

#### **Le boisement du parc des aigrettes**

*Les 20 et 22 janvier nous accueillerons des dizaines d'enfants de PERIGNY qui planteront leurs arbres. Nous trouverons dans cet espace le paysage traditionnel de notre territoire avec haie bocagère, prairie et vergers. Cette importante plantation compensera très largement les arbres que nous sommes parfois contraints d'arracher pour des problèmes de voirie.*

*Cette initiative participe à la continuité des parcs et promenades de notre commune qui pourrait demain, "rêvons un peu", aller de l'église au canal de Rompsay*

#### **La réhabilitation complète du cimetière**

*A la suite des études menées par l'équipe précédente et une longue et délicate procédure administrative sur les concessions, la réhabilitation du cimetière arrive à son terme avec les dernières plantations d'arbres. Les services de la commune ont réalisé un remarquable travail de finition, qu'ils en soient félicités.*

*Des lettres de satisfaction des familles sont arrivées en mairie après la toussaint. Elles sont très appréciées des services et des élus.*

*Tournez, svp*

## Les projets qui sont en cours pour 2010 :

### Le centre de loisirs sans hébergement (CLSH)

Situé entre les écoles maternelle et élémentaire. Les travaux de gros œuvre arrosés par les pluies d'automne annoncent un chantier rondement mené.

Cet équipement de qualité sera utilisé et mutualisé pour satisfaire les besoins de l'enfance et de la jeunesse. La proximité de l'école est un atout pour le rythme de vie de nos enfants et l'organisation familiale.

Prolongeons cette présentation pour dire combien la municipalité a été sensible le 20 novembre au rendez vous proposé par les enfants du centre de loisirs. Une belle rencontre pour confier un document symbolisant le vingtième anniversaire du traité international des droits de l'enfant, pensé et réalisé par un atelier du CLSH. Les enfants ont exprimé dans ce document leur vision de l'actualité. Cette perception interroge sérieusement le monde adulte. Félicitations aux animateurs pour avoir proposé et conduit ce beau projet.

Ce document est ouvert à tous à la Mairie.

### Le dojo-gymnase

équipement structurant au centre de Rompsay proposera barres parallèles, poutres, cheval d'arçon et tatamis à la rentrée sportive de septembre. Gageons que le développement urbain rapide et important de ce quartier permettra à nos associations d'attirer de nombreux adhérents.

**Au plus près des évolutions techniques et technologiques, nous menons tous ces travaux avec le souci constant de l'éco-construction.**

**L'urbanisation progresse** avec les lotissements du moulin, de l'école, des aigrettes et à Rompsay, route de beaulieu. Ces lotissements s'inscrivent dans l'esprit du schéma de cohérence territoriale (SCOT) **avec une occupation de l'espace plus économe, plus accessible.**

L'urbanisation du cœur de la commune également s'organise mais il faut veiller à ne pas confondre une meilleure utilisation de l'espace et la recherche spéculative de la plus forte densité possible. L'intérêt, le confort des futurs occupants et parfois l'esthétique sont trop souvent absents des propositions de certains opérateurs.

Restons dans l'immobilier pour vous informez que la brigade de gendarmerie nous a quitté pour NIEUL SUR MER le premier décembre. Inaugurée en 1986, ce transfert tourne une page importante de notre histoire locale. Certains gendarmes s'étaient très largement inscrits dans la vie communale. Nous leur souhaitons bonne réussite au service de nos populations.

Une requalification de l'ensemble des logements a permis de répondre aux demandes pressantes de familles en attente sur notre liste malheureusement trop longue.

Nous sommes en discussion avec la police nationale pour une occupation rapide des locaux de service qui désormais sont libres et lui sont dédiés, en location.

Rompsay accueille un repreneur pour la boulangerie, c'est très important pour le quartier. Les habitants et parmi eux les plus âgés sont comblés. Nous souhaitons prospérité à cette excellente initiative.

**Ce tour d'horizon sur le développement de notre commune ouvre une année pleine de perspectives et d'échanges pour construire notre avenir commun. Sans oublier celles et ceux qui ont besoin de notre aide et de notre sollicitude, nous y sommes très attachés.**

**Bonne année 2010 !**

*Cordialement  
Guy Denier*



Ville de Périgny

## La Lettre du Maire

Communiqué réalisé par la mairie de Périgny afin de vous informer des dernières actualités de votre ville.

Directeur de publication : Guy DENIER - Rédaction : Corinne BENETREAU

Maquette : Hélène Houy - Imprimerie Rochelaise - Dépôt légal : n° 1941

PEFC/10-31-1240  
FCBA/08-00890



Retrouvez toutes les actualités sur notre site internet :

[www.perigny.fr](http://www.perigny.fr)

Hôtel de Ville - Rue du Chateau  
B.P. 79 - 17181 Périgny cedex  
Tel : 05 46 44 16 22  
Fax : 05 46 44 98 69  
Email : [mairie@ville-perigny.fr](mailto:mairie@ville-perigny.fr)

JANVIER 2010